

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Mineure en musique
- 1.2 Unité responsable
Faculté des Arts et des Sciences sociales
- 1.3 Durée du programme
Selon la durée du programme de la majeure
- 1.4 Lieux où est offert le programme
Université de Moncton, campus de Moncton
- 1.5 Date d'entrée en vigueur
1^{er} juillet 2011

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de mineure en musique vise le développement de l'oreille, une compréhension de la musique dans son contexte historique ainsi que la mise en pratique des aptitudes musicales de l'étudiante ou de l'étudiant.

- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage comprennent, entre autres, des cours magistraux (histoire de la musique) et des cours à participation active (solfège et dictée, ensembles).

- 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
 - Exigences du programme de majeure
 - Étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante au niveau des connaissances acquises en musique, y compris la lecture musicale.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

9 crédits

Cours obligatoires	9 cr.
MUSI1051 – Solfège et dictée I	2
MUSI1052 – Solfège et dictée II	2
MUSI1403 – Histoire – Introduction	3
MUSI2803 – Ensemble (s) IX	1
MUSI2804 – Ensemble (s) X	1

9 cr.

Discipline principale – Cours à option

15 crédits

Cours à option	15 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	
MUSI2411 – Histoire –1600 à 1800	3
MUSI2412 – Histoire – 1800 à 1910	3
MUSI3411 – Histoire – Origines à 1600	3
MUSI3412 – Histoire – 1910 à nos jours	3
<i>Choisir 12 crédits dans la liste suivante :</i>	
<i>Ce choix est déterminé par la direction du Département selon les aptitudes musicales de l'étudiante ou de l'étudiant.</i>	
MUSI3803 – Ensemble (s) XI	1
MUSI3804 – Ensemble (s) XII	1
MUSI4803 – Ensemble (s) XIII	1
MUSI4804 – Ensemble (s) XIV	1
MUSI1804 – Ensemble (s) XV	1
MUSI1805 – Ensemble (s) XVI	1
MUSI2423 – Littérature musicale I	3
MUSI3423 – Littérature musicale II	3
MUSI4423 – Littérature musicale III	3
MUSI2411 – Histoire –1600 à 1800	3
MUSI2412 – Histoire – 1800 à 1910	3
MUSI3411 – Histoire – Origines à 1600	3
MUSI3412 – Histoire – 1910 à nos jours	3
MUSI1103 – Matières théoriques I	3
MUSI1123 – Matières théoriques II	3
MUSI2103 – Matières théoriques III	3
MUSI2123 – Matières théoriques IV	3
MUSI3241 – Orchestration	3
MUSI4190 – Projets spéciaux	3
MUSI2051 – Solfège et dictée III	2
MUSI2052 – Solfège et dictée IV	2
MUSI3022 – Solfège et dictée V	2
MUSI3231 – Techniques d'analyse	3

12 cr.

Total : 24 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route